



S.N. CGT Environnement  
594, allée du Bois Vert  
45640 SANDILLON  
cgt@ofb.gouv.fr

Mme Bérangère Couillard  
Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie  
*auprès* du Ministre de la Transition  
Ecologique et de la Cohésion des  
Territoires

Montreuil, le 17 janvier 2023

**Objet :** pôle de Brest : inaction du Directeur général de l'OFB

Madame la Ministre,

Le site de Brest est un des trois pôles nationaux de l'OFB, spécialisé dans le domaine marin. Il regroupe l'essentiel des services nationaux dédiés aux milieux marins, ainsi que des services supports nécessaires à leur fonctionnement. Une centaine d'agents y sont basés, dont environ la moitié sur des postes permanents et l'autre moitié sur des postes temporaires. Tous ces agents sont sous la responsabilité d'un responsable de site, par ailleurs délégué « mer et littoral » auprès du directeur général.

Voici plusieurs mois que les agents de ce site essaient d'attirer l'attention de la direction générale sur la dégradation de leurs conditions de travail. Début 2022, une pétition a été largement soutenue. A la veille du *One Ocean Summit* qui se tenait à Brest en février 2022, un sursaut de nos directeurs a apporté de légères améliorations matérielles. En mars, une visite de l'inspecteur santé et sécurité au travail et du conseiller national de prévention pendant 3 jours a mis en évidence l'état psychologique préoccupant des agents de Brest. L'ISST a rendu au DG un rapport assorti d'une cinquantaine de recommandations (quand il s'est contenté d'une dizaine de recommandations suite à ses autres visites de sites de l'OFB).

Pourtant à ce jour, ce rapport n'a toujours pas été diffusé et aucune de ses recommandations n'a été mise en œuvre. Nous constatons avec amertume que les départs volontaires d'agents se multiplient, ainsi que des arrêts de travail de plusieurs semaines. Des collègues encore plus nombreux nous font part de leur surcharge de travail, du délabrement des locaux et de leur découragement face à la relégation au dernier plan des missions dans le domaine marin. De plus, un projet de réorganisation des services « mer », bien loin de répondre aux

problèmes remontés par les agents, va encore plus morceler ces missions et disperser les agents spécialisés sur les enjeux de biodiversité marine.

Nous avons donc émis un signalement collectif pour risques psycho-sociaux concernant l'ensemble des agents de l'OFB basés à Brest, le 14 décembre dernier. Le 2 janvier 2023, le directeur général a enfin consenti à nous répondre. Ni la DRH, ni le service « qualité de vie au travail » n'ont accusé réception de notre signalement durant cette longue période. Le DG s'est contenté de minimiser les problèmes que nous observons chaque jour. Il a simplement proposé qu'une délégation de la formation spécialisée SST se rende à Brest « *dans le cadre du programme annuel de ses visites* ». Or cette formation ne sera installée que le 20 avril. En tant que représentants du personnel, nous ne pouvons pas rester les bras croisés pendant 6 mois ou plus, face à un danger que nous jugeons « grave et imminent ». Nous ne laisserons pas un nouveau drame se produire parmi les agents de l'OFB.

Nous avons fait usage de notre droit d'alerte, en tant que représentants élus du personnel, ce qui oblige réglementairement l'autorité hiérarchique ou son délégataire à prendre des mesures immédiates, selon l'article [L2312-59 du Code du Travail](#). Nous l'avons clairement rappelé au DG dans notre courriel du 6 janvier, resté à ce jour sans réponse.

En ce 17 janvier, M. Dubreuil va présenter ses vœux aux agents de l'OFB, depuis le pôle de Montpellier. Et dans 2 jours, il prendra ses nouvelles fonctions de directeur du domaine de Chambord. Nous comptons sur vous pour lui rappeler qu'il reste pénalement responsable des conditions de travail des agents durant sa période d'exercice à l'OFB.

Pour notre part, nous utiliserons tous les moyens légaux pour forcer la direction de l'OFB, ainsi que l'ensemble de la chaîne hiérarchique, à assumer leurs obligations vis-à-vis des agents de Brest.

Nous vous demandons également de mettre en œuvre d'urgence une enquête sur les dysfonctionnements qui ont mené à la situation inacceptable des agents du pôle de Brest, ainsi que d'autres services dédiés aux milieux marins dont les conditions de travail se sont fortement dégradées.

Dans l'attente de vous lire, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expressions de notre très haute considération.

Le secrétaire général



Vincent Vauclin